

Le trois juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de L'ISLE D'ESPAGNAC, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ISSARD, Maire.

**PRÉSENTS :** Mmes DANÈDE - DUMAS - EL BASRI - FOUCAUD - GAUTHIERIE - LAMAURE - OLIVIER - RAFIK - RIGONDEAUD - REGRENIL - MM. BOISARD - DEVAUTOUR - GERGAUD - GUIBRETEAU - ISSARD - LAFFENÊTRE - MAZÈRE - PÈBRE - TIFALLA - ZIAT

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme DONADIEU à Mme FOUCAUD

Mme PROUX à M. ZIAT

Mme EL HARMOUCHI à Mme RAFIK

M. BURLIER à M. PÈBRE

M. MATHA à M. ISSARD

M. BANIZETTE à M. GERGAUD

Mme SÉDANO-GRELLETY à Mme DANÈDE

M. FONTAINE à Mme RIGONDEAUD

Membres en exercice :	29
Présents :	20
Votants :	28
Date de convocation :	27/06/2023

**ABSENT :** M. DUMORTIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme FOUCAUD

**DÉLIBÉRATION 2023-07-03 – MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU CONSEIL  
D'EXPLOITATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUITE À DÉMISSION**

Monsieur le Maire indique que, par délibération en date du 22 mars 2021, le Conseil municipal avait procédé à la désignation des représentants titulaires et suppléants du Conseil municipal pour siéger au conseil d'exploitation des énergies renouvelables.

Suite à la démission de M. BURLIER, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de procéder à la modification de la désignation de membres pour reconstituer ce conseil d'exploitation.

Monsieur le Maire fait appel à candidature. M. Hassane ZIAT se porte candidat pour être représentant titulaire.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (24 votes pour, 4 non participations au vote),**

- **DÉSIGNE** M. Hassane ZIAT représentant titulaire au Conseil d'exploitation de la régie « Énergies renouvelables ».

Monsieur le Maire indique que M. Hassane ZIAT ayant été nommé titulaire, il y a lieu de désigner un nouveau membre suppléant pour le remplacer. Monsieur le Maire fait appel à candidature. Mme RAFIK se porte candidate.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votes pour, 5 non participations au vote),**

- **DÉSIGNE** Mme RAFIK représentante suppléante au Conseil d'exploitation de la régie « Énergies renouvelables ».

- **RAPPELLE** les représentants du Conseil d'exploitation de la régie « Énergies renouvelables » :

- les représentants titulaires :

- Philippe MAZÈRE
- Pierre-Yves GERGAUD
- Jean-Marc GUIBRETEAU
- Bernard DEVAUTOUR
- Hassane ZIAT

- les représentants suppléants :

- Séverine PROUX
- Cédric BANIZETTE
- Nathalie DONADIEU
- Bouchra RAFIK
- Paul DUMORTIER

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre

Pour extrait conforme,

Fait et publié à L'ISLE D'ESPAGNAC, le 4 juillet 2023

Monsieur le Maire

**AR Prefecture**

016-211601661-20230703-2023\_07\_03-DE  
Reçu le 10/07/2023

